

RÉACTION

Strasbourg, le 2 juin 2023

Réaction de Jeanne Barseghian et Pia Imbs à la situation de l'entreprise LANA Papiers Spéciaux

L'avenir de LANA Papiers Spéciaux, entreprise historique de Strasbourg spécialisée dans la création et l'impression de papiers d'art et de sécurité, sera statué par la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Strasbourg lors d'une audience le 5 juin prochain.

Jeanne Barseghian, maire de la Ville de Strasbourg, et Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, s'expriment :

« Nous suivons avec attention la situation de l'entreprise emblématique de la Robertsau, classée « Entreprise du Patrimoine Vivant » et installée sur le site depuis 1872. Des rencontres conduites par la présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Anne-Marie Jean, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'emploi et de l'économie durable, ont été menées aujourd'hui avec les dirigeants et des représentants des salarié·es.

Les difficultés tiennent essentiellement aux problématiques de recrutement et aux prix de l'énergie, accentués par l'absence de soutien bancaire.

À quelques jours d'une audience décisive, nous tenons à exprimer notre plus vive inquiétude face au risque de disparition d'un joyau industriel local reconnu et notre solidarité avec les dirigeants et les 67 salarié·es du site.

Nous appelons à ce que toutes les possibilités soient examinées pour envisager le maintien d'une activité rare et à haute valeur ajoutée.

Nous sommes particulièrement mobilisées quant à l'avenir du site et aux conditions qui seront proposées aux salarié·es. »